

Un collectif de citoyens produit de l'énergie solaire

Elle s'appelle Buxia Énergies. Elle est née en 2015 à La Buisse. C'est une entreprise d'un genre bien particulier, créée par un collectif de citoyens. Son but : produire de l'énergie solaire via des centrales photovoltaïques et vendre cette énergie à EDF.

Tout a commencé en 2014. La municipalité de La Buisse souhaitait mobiliser des citoyens autour du développement durable. Des réunions ont eu lieu avec les habitants autour du potentiel solaire de la commune. Un groupe s'est constitué. Et en octobre 2015, sept citoyens ont décidé de créer Buxia.

Pour que le projet devienne réalité, encore fallait-il réunir le capital nécessaire pour démarrer la production. « D'après nos calculs, pour créer la société, on avait besoin de 25 000 €, se souvient Gilles Fanget, président de Buxia. On avait calculé qu'il fallait installer des panneaux sur quatre toits minimum pour absorber les frais de la société. Entre le 15 décembre 2015 et le 20 février 2016, on a levé les fonds nécessaires. Et on a installé deux centrales à La Buisse, une sur le toit d'un particulier, l'autre sur le toit de la salle d'animation rurale. Une nouvelle centrale devrait être installée sur le toit de la salle polyvalente de La Buisse cet été, un dossier a également été déposé auprès d'Enedis (ex-ERDF, NDLR) pour installer des panneaux sur le toit de l'école de Biliou. Deux autres toits ont été identifiés à Saint-Jean-de-Moirans, dont celui de l'école. Nous sommes également en discussion pour pouvoir utiliser le toit d'un habitat collectif qui devrait se construire à Voi-

ron. Le chantier doit démarrer cet été. »

Aujourd'hui, Buxia compte 62 citoyens associés qui ont investi dans le capital. « On sera sur un rendement de 2 % sur 20 ans, détaille Gilles Fanget. Pour faire simple, si on investit 50 €, au bout de 20 ans, on obtient 90 €, dont 20 € qu'on pourra récupérer. Le but n'est pas de faire du profit mais de réinvestir l'argent pour installer plus de centrales. Nous louons les toits aux propriétaires et au bout de 20 ans, le bailleur du toit peut garder l'installation et continuer de produire de l'électricité, ou tout démonter. »

■ Dix centrales fin 2017 ?

Les deux centrales fonctionnent depuis peu mais les premiers résultats sont encourageants selon Gilles Fanget : « On est au-dessus de nos prévisions. La centrale de la salle d'animation rurale a produit 265 kWh en une semaine. Elle devrait fournir 10 000 kWh d'énergie par an, c'est-à-dire que ça rapporterait environ 2 500 € par an. Selon nos calculs, la rentabilité financière de l'installation sera atteinte dans 10 à 12 ans. »

La société doit se développer pour être pérenne. « Fin 2017, on veut avoir créé huit centrales supplémentaires. Pour cela, il faut augmenter notre capital, pour atteindre 100 000 € de fonds propres. Nous bénéficions d'une subvention de la Région de 52 000 € et nous allons emprunter entre 100 et 140 000 €, ce qui fera un total de 292 000 €. De quoi installer ces huit centrales. »

Marie ROSTANG



Les panneaux solaires installés sur le toit de la salle d'animation rurale de La Buisse sont en service depuis 10 jours. Ceux installés sur la maison d'un particulier fonctionnent depuis un mois.

Un projet en gestation à Saint-Étienne-de-Crossey

L'exemple de Buxia a fait des émules. À Saint-Étienne-de-Crossey, un groupe de citoyens veut se lancer dans l'aventure. Tout est parti de la projection du documentaire "Demain", de Cyril Dion, qui détaille des initiatives diverses autour du développement durable. « Une projection a été proposée par la municipalité à l'automne 2016, se souvient Pierre Vial. Il y avait 250 personnes. À la suite de cette soirée, il y a eu des échanges et certains d'entre nous ont eu envie d'agir. »

Au fil des mois, des commissions se sont créées, autour de thématiques différentes. L'une d'entre elles concernait la production d'énergie. « Nous sommes quatre sur ce projet, précise Pierre Vial. Gilles Fanget a

assisté à nos réunions et nous a parlé de Buxia. Nous sommes dit qu'intégrer Buxia était la solution la plus logique et la plus rapide. » Une personne de l'Ageden (association pour une gestion durable de l'énergie) a identifié les toits intéressants de la commune. L'école semble avoir le potentiel pour une centrale photovoltaïque.

« Il faut qu'on soit en mesure de déposer un dossier auprès d'ERDF avant fin juin et nous avons besoin de trois ou quatre personnes supplémentaires pour nous aider à porter le projet », précise Pierre Vial. Dans cette optique, le collectif organise une réunion publique le 6 avril.

M.R.

Renseignements à l'adresse pierrealexvial@gmail.com

L'INFO EN +

LE PAYS VOIRONNAIS SOLLICITE

Les actionnaires de Buxia ont proposé au Pays voironnais d'investir 10 000 € dans l'entreprise. L'intercommunalité a refusé. « Sur le principe, entrer au capital d'une société, c'est possible, explique le président Jean-Paul Bret. Mais pour l'instant, le rayon d'action de la société est trop limité. Il peut y avoir d'autres initiatives similaires et il faudrait alors aider tout le monde. Si Buxia couvre tout le territoire, alors, à ce moment, on pourra réfléchir à participer. Nous avons provisionné 20 000 € au budget pour soutenir des initiatives privées. » Par ailleurs, le Pays voironnais mène ses propres actions autour de l'énergie solaire.

LE CHIFFRE

50

C'est, en euros, le montant fixe de l'action Buxia Énergies. N'importe qui peut entrer au capital mais une seule personne ne peut pas posséder plus de 45 % des actions.